



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°02/ASMI/ CEEAC/  
DPGDHS/CSS/2021**

**Pour Le recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration d'une stratégie de surveillance transfrontalière des maladies à potentiel épidémiques humaines et animales du Programme de renforcement des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE IV) quatrième phase de la CEEAC.**

**N° Don IDA : P167817/ 5220**

1. La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a reçu un Don de la Banque mondiale, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration d'une Stratégie de surveillance transfrontalière des maladies à potentiels épidémiques humaines et animales ».
2. Les Services du Consultant consistent à élaborer une stratégie de surveillance transfrontalière des MPE humaine et animale. Plus spécifiquement il s'agit de : (i) Analyser la situation de la surveillance en général et la surveillance transfrontalière en particulier dans les pays couverts par REDISSE IV ; (ii) Analyser la situation de partage des données de surveillance des MPE humaine et animale entre les pays voisins ; (iii) Analyser l'état des lieux d'évaluation externe conjointe des capacités du Règlement Sanitaire International 2005 (RSI 2005) ainsi que l'état de mise en œuvre du RSI 2005 dans les pays bénéficiaires du projet REDISSE IV ; (iv) Analyser l'état des lieux de mise en œuvre de l'outil OIE pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires (Outil PVS de l'OIE) dans les pays bénéficiaires du projet REDISSE IV ; (v) Relever et analyser les principaux goulots d'étranglement de surveillance transfrontalière dans les pays couverts par REDISSE IV ; (vi) Ressortir et prioriser les principales opportunités et défis en matière de partage transfrontalier des données épidémiologiques ; (vii) Définir un énoncé de vision, mission, objectifs et priorités stratégiques pour la stratégie de surveillance transfrontalière des MPE humaines et animales ; (viii) Définir les activités clés, les rôles et responsabilités des différents acteurs pour cette stratégie ainsi que les interconnexions du cadre institutionnel impliqué dans ce processus ; (ix) Proposer les mécanismes de collaboration et de partage des données de surveillance transfrontalière entre pays ; (x) Proposer un cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la Stratégie ; et (xi) Elaborer des prévisions financières pour la mobilisation des ressources.

Il est attendu du Consultant :

- a) Un rapport de démarrage présentant le concept, le plan de travail du consultant et la stratégie pour faire le travail;
- b) Un rapport de consultation. Ce rapport doit montrer l'analyse de la situation de la surveillance et partage des données de surveillance des MPE humaines et animales dans les pays bénéficiaires du projet. Il devra intégrer les amendements des différentes parties prenantes et contenir les éléments suivants:

- Etats des lieux des connaissances/compréhension en matière de surveillance des MPE humaines et animales, partage transfrontalier des données et communication entre les pays en matière de surveillance ;

- Etat des lieux de la mise en œuvre de la surveillance épidémiologique et le partage transfrontalier des données dans les pays bénéficiaires du projet REDISSE IV ;

- Etat des lieux d'évaluation externe conjointe des capacités du RSI 2005 au niveau des pays bénéficiaires du projet REDISSE IV ;

- Etat de mise en œuvre de RSI 2005 et des standards critiques de l'OIE dans les pays bénéficiaires du projet REDISSE IV ;

- Revue des politiques, systèmes, plans, structures, mécanismes de coordination, responsabilités et procédures déjà en place en matière de surveillance épidémiologique et partage transfrontalier des données au niveau national et régional ;

- Forces, faiblesses, défis, potentialités et besoins en matière surveillance, partage transfrontalier des données et mises-en œuvre du RSI 2005 ainsi que des standards critiques de l'OIE ;

- Niveau de collaboration multisectorielle et de concertation entre les pays bénéficiaires en matière de surveillance et partage transfrontalier des données.

c) Un rapport du ou des ateliers régionaux de validation /consultatifs;

d) Le document de la stratégie régionale de la surveillance transfrontalière énonçant clairement le plan d'action / cadre de mise en œuvre et les mécanismes de financement.

3. La durée totale de la mission sera La durée totale de la mission est de 45 H/J étalés sur une durée maximale de 6 mois.

4. Le Président de la commission de la CEEAC, invite les Consultants individuels, à présenter leurs manifestations d'intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services. Le consultant doit être un professionnel de santé. Il doit avoir :

- Un doctorat en médecine/une spécialité en Santé Publique/Epidémiologie ou équivalent, (BAC+5) en Santé Publique/Epidémiologie ;

- Un minimum de 12 ans d'expérience dans le domaine de santé Publique/Epidémiologie ;

- Au moins 8 ans d'expérience dans le domaine de la de surveillance épidémiologique ;

- Expertise reconnue dans l'analyse des systèmes de surveillance épidémiologique dans les pays en développement ;

- Expertise dans l'analyse des risques de transmission de pathologies zoonotiques en Afrique ;

- Au moins 8 ans d'expérience dans le développement des stratégies de santé, dont au moins 5 ans dans le développement des stratégies de surveillances épidémiologiques ;

- Avoir expérience avérée en planification et gestion des programmes et services de santé humaine et / ou animale ;

- Avoir réalisé des missions similaires au niveau des pays africains en général et en Afrique centrale en particulier, accompagné des attestations de services, est un atout ;

- Avoir des capacités de facilitation dans une équipe multidisciplinaire ;

- Une expertise avérée dans l'approche une seule en santé est un atout ;

- Parler et écrire correctement le Français ;

- La connaissance d'au moins une des autres langues de la Communauté (anglais, portugais et espagnol) et un atout.

5. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 3.14 du règlement de passation de marchés – Juillet 2016 de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
6. Un Consultant individuel, sera sélectionné selon la Méthode de « Consultant Individuel (CI) », telle que décrite dans le Règlement de passation de marchés – Juillet 2016.
  - a) Les Consultants intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse cidessous et aux heures suivantes : 10h00 à 16h00 heures locales.
  - b) Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en cinq (05) exemplaires, à l'adresse cidessous, en personne par courrier, ou par courrier électronique au plus tard le 25 août 2021, avec la mention : « Manifestation d'intérêt N°002/ASMI/CEEAC/DPGDHS/CSS/2021, pour le Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'élaboration d'une Stratégie de surveillance transfrontalière des maladies à potentiels épidémiques humaines et animales du projet REDISSE IV ».

#### ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

7. Une liste restreinte de Consultants individuels (CI), sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Les consultants retenus sur la liste restreinte seront évalués selon les critères suivants sur la base de leur CV.
  - a) Formation (Un doctorat en médecine/une spécialité en Santé Publique/Epidémiologie ou équivalent, (BAC+5) en Santé Publique/Epidémiologie) 20 points ;
  - b) Expérience générale (Un minimum de 12 ans d'expérience dans le domaine de santé Publique/Epidémiologie) 10 points ;
  - c) Expérience spécifique 70 points :
    - Au moins 8 ans d'expérience dans le domaine de la de surveillance épidémiologique ; Expertise reconnue dans l'analyse des systèmes de surveillance épidémiologique dans les pays en développement ;
    - Expertise dans l'analyse des risques de transmission de pathologies zoonotiques en Afrique ;
    - Au moins 8 ans d'expérience dans le développement des stratégies de santé, dont au moins 5 ans dans le développement des stratégies de surveillances épidémiologiques ;
    - Avoir expérience avérée en planification et gestion des programmes et services de santé humaine et / ou animale ;
    - Avoir réalisé des missions similaires au niveau des pays africains en général et en Afrique centrale en particulier, accompagné des attestations de services, est un atout ;
    - Avoir des capacités de facilitation dans une équipe multidisciplinaire ;
    - Une expertise avérée dans l'approche une seule en santé est un atout.
8. Seules les candidatures des consultants qui auront obtenu 70 points ou plus seront retenus sur la liste restreintes en vue d'accomplir ce mandat. Un consultant sera retenu pour ladite prestation si les négociations aboutissent à une signature de contrat.

**NB: Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en français.**

L'adresse est : **Commission de la CEEAC, Attention du Président de la Commission S/C Coordonnateur du Projet (REDISSE IV) Quartier Hauts de Gué-□Gué, B.P. 2112 Libreville Gabon. Courriel : [commission@ceeac-eccas.org](mailto:commission@ceeac-eccas.org) ; [secretariat.redisse4@gmail.com](mailto:secretariat.redisse4@gmail.com).**

Le Président de la Commission de la CEEAC

**Ambassadeur Gilberto da Piedade VERISSIMO**